

Territoire : CORREZE

Effectifs salariés : 20 - 49 / 50 - 99 / 100 - 249 / 250 - 499 / 1000 et +

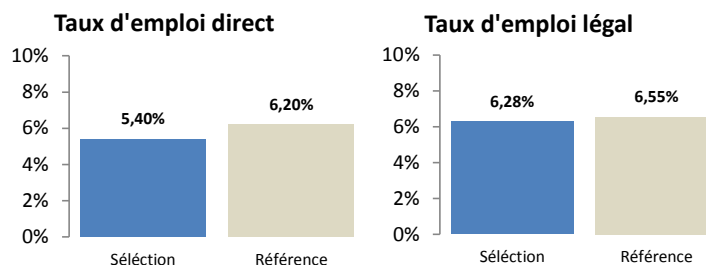
Fonction publique territoriale (Ensemble des établissements)

comparées à : Fonction publique territoriale en NOUVELLE-AQUITAINE- ensemble des établissements

1 - Mise en œuvre de l'Obligation d'Emploi - Collecte 2015

Cette sélection concerne 37 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées et un effectif total de 5 238 salariés, ce qui représente 3,9% des établissements et 3,6% de la population de référence.

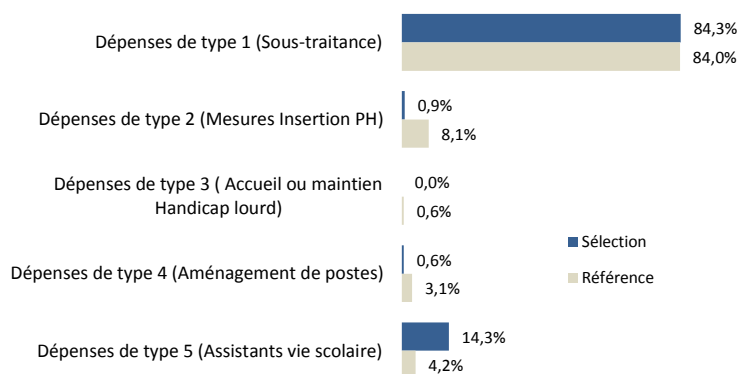
On compte 283 bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans l'effectif total rémunéré, ce qui représente un taux d'emploi direct de 5,4%. Avec les dépenses déductibles (actions spécifiques en faveur des personnes handicapées), le taux d'emploi légal est 6,28%



8,1% des établissements n'emploient pas de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, soit un écart de pourcentage de -1 point par rapport aux établissements de référence. 54,1% des établissements atteignent ou dépassent le taux d'emploi légal de 6 % et 43,2% atteignent ce taux par le nombre d'emplois directs

Autres indicateurs	Sélection	Référence
Etablissements n'employant aucun bénéficiaire de l'obligation d'emploi	8,1%	9,4%
Etablissements atteignant un taux d'emploi légal de 6%	54,1%	47,6%
Etablissements ayant un taux d'emploi direct égal ou supérieur à 6%	43,2%	42,3%

Répartitions des dépenses produisant des unités déductibles



Chiffres clés

- Nombre ETR : 5 238
- Nombre de bénéficiaires : 283
- Taux d'emploi direct : 5,40%
- Nombre Equivalents bénéficiaires : 46
- Taux d'emploi légal : 6,28%
- Unités manquantes : 22
- Contribution à régler : 91 301 €

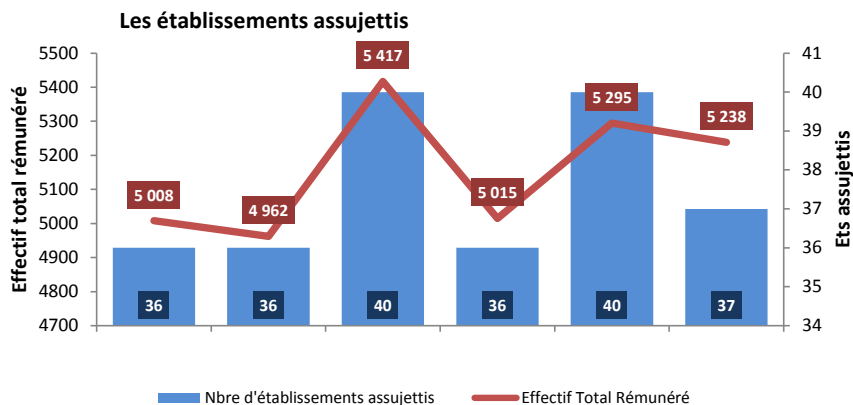
La contribution moyenne des établissements n'atteignant pas le taux légal de 6 % correspond à 11 413 €. Elle est 1,1 fois plus forte que la contribution moyenne de la population de référence (10 094 €).

Indicateurs par sous-familles d'établissements	Nbre d'Ets	Taux Emploi direct	Taux Emploi Légal	Ets sans BOE	T.E.L. ≥ 6%	T.E.D. ≥ 6%	Contrib. Moyenne
Département	1						
Commune	20	5,77%	6,42%	1/20	12/20	9/20	3 937 €
Communautés de communes, d'agglomération,...	6	3,15%	3,30%	1/6	1/6	1/6	18 291 €
EP locaux communaux ou intercommunaux	9	6,53%	6,75%	1/9	5/9	5/9	6 326 €
EP locaux départementaux	1						
Ensemble des établissements	37	5,40%	6,28%	8%	54%	43%	11 413 €

2 - Evolutions

La Collecte 2015 a concerné 37 établissements assujettis à l'obligation d'emploi, soit -3 établissements de moins qu'en 2014 et, en emplois salariés, un volume de 5 238 personnes. Sur cinq ans, le nombre de salariés de ces établissements a varié de 4,6%, ce qui représente une moyenne annuelle de 0,9%.

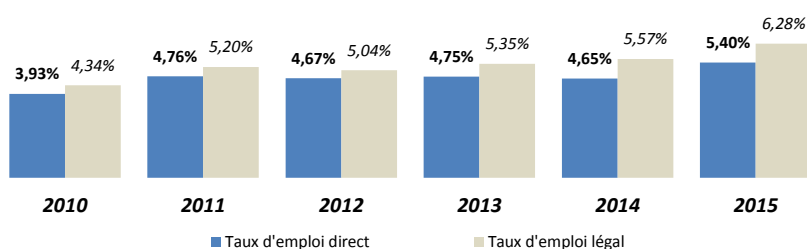
Par rapport à 2014, l'évolution du nombre de salariés est -1,1%.



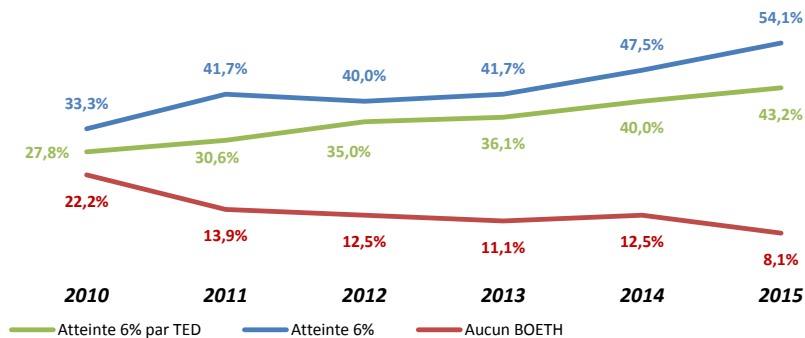
Le taux d'emploi direct a progressé de 1,47 point sur 5 ans, ce qui représente une évolution moyenne de 0,29 point par an. Sur la dernière années, l'évolution du taux d'emploi direct est + 0,76 point.

Le taux d'emploi légal a quant à lui progressé de 1,94 point sur 5 ans, ce qui représente une évolution moyenne de 0,39 point par an. Sur la dernière années, l'évolution du taux d'emploi légal est + 0,71 point.

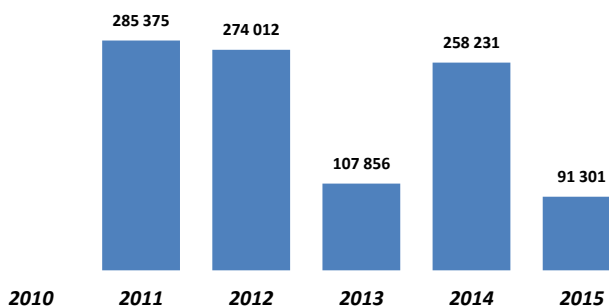
Evolution des taux d'emploi sur cinq ans



Evolution des autres indicateurs



Evolution des contributions

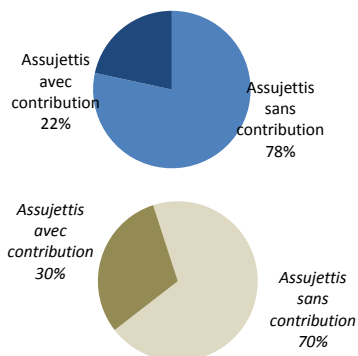


Depuis 2011, le montant de la contribution des établissements employeurs a diminué de 68%, ce qui représente une évolution annuelle moyenne de - 24,8%.

Entre 2014 et 2015, l'évolution du montant de la contribution est de -64,6%.

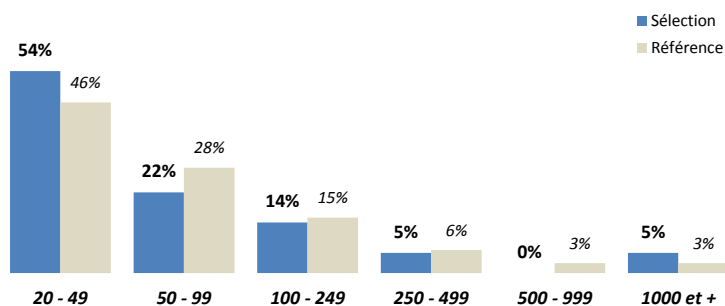
3 - Etablissements et bénéficiaires de l'Obligation d'emploi

Les établissements assujettis : 37



Sélection

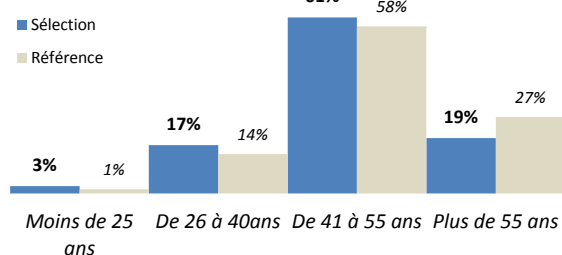
Répartition des établissements par effectifs (ETR)



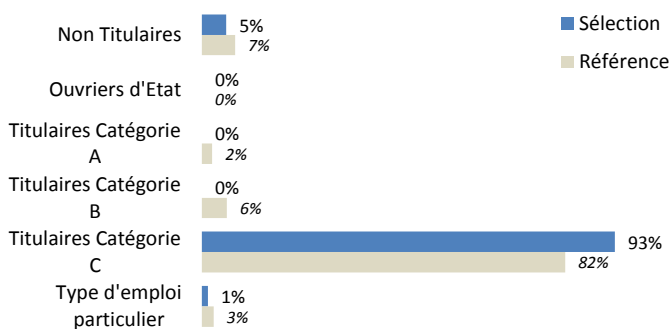
283 Bénéficiaires de l'Obligation d'emploi de personnes handicapées pour un total de 5 238 emplois salariés.



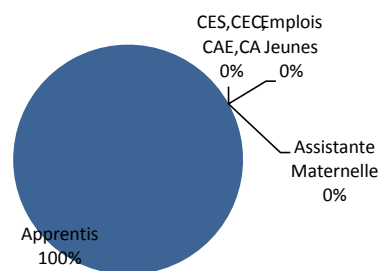
Âges



Les catégories d'emploi

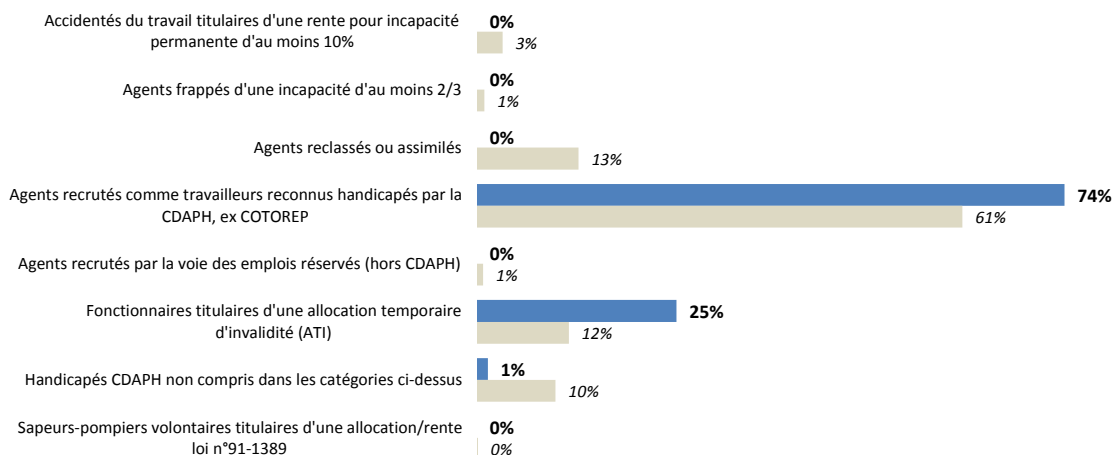


Les emplois particuliers



1 emploi

Type de bénéficiaires de l'obligation



Mode de recrutement

